



Communiqué de presse : analyse d'œuvres d'art par l'IRPA

Bruxelles, 9/03/2018

En tant qu'institution scientifique fédérale, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) effectue quotidiennement des recherches sur des œuvres d'art pour le compte d'institutions publiques ou de propriétaires privés. Il y a quelques années, à la demande de M. Toporovski, l'IRPA a effectué des analyses sur quelques échantillons de pigments. Les résultats de cette étude n'étaient pas concluants. Par ailleurs, on ne peut pas non plus démontrer qu'il s'agissait d'œuvres qui faisaient partie de la récente exposition au Musée des Beaux-Arts de Gand.

L'IRPA souligne que la recherche sur l'authenticité des œuvres d'art dans le cadre d'une exposition relève de la responsabilité du musée organisateur. Sur simple demande, nous pouvons les assister dans la recherche scientifique des matériaux et techniques pour détecter d'éventuelles contrefaçons.